



# Retraités Cheminots

<http://www.fo-cheminots.com/retraites.html>

## Lettre aux Retraités

Evolution des prix selon l'INSEE

**2021 : + 2,8%**

Janvier : +0,3%

Février : +0,8%

Mars : +1,4%

Avril : +0,4%

Mai : +0,7 %

Juin : + 0,7%

Juillet : +0,3%

Aout : + 0,5 %

Septembre : -0,6%

Octobre : + 1%

Novembre : + 0,3%

Décembre : - 0,1%

**+5,9 % sur un an**

Evolution des pensions :

**+ 1,1% en janvier 2022**

**+ 4% au 1er juillet 2022**

**+0,8% au 1er janvier 2023**

Indemnité Inflation

100€ versée aux Retraités ayant une pension inférieure à 2000€ nets mensuels, en février 2022

**BON A SAVOIR**

Caisse de Prévoyance SNCF

04 95 04 04 04

Services aux Retraités  
SNCF : 0809 400 110  
(numéro vert)

### Edito : Pas touche aux retraites !

Nous voici dans le bois dur : le gouvernement a décidé de passer en force via une modification de la loi de financement de la Sécurité Sociale ses velléités d'imposer à tous les salariés « deux ans ferme » pour reprendre la formule de Frédéric Souillot ! Recul de l'âge du départ en retraite à 64 ans, accélération des mesures Touraine sur l'augmentation nombre d'années de cotisations... voilà ce qui est promis aux salariés ! Et ce ne sont pas les mesurette d'accompagnement qui nous feront avaler ce projet. D'autant plus que l'année 2022 a été terrible pour la baisse du pouvoir d'achat de tous. Pour les retraités, ce ne sont pas le 0,8% d'augmentation des pensions au 1<sup>er</sup> janvier qui vont nous garnir l'estomac ! L'année 2022 a été également catastrophique pour les services publics ... Et les suppressions continuent... l'année 2023 attaque avec la suppression du timbre rouge qui annonce la suppression de tournées de facteurs, et les suppressions d'emplois qui vont avec !

Bref, il y a de quoi descendre dans la rue et nous y sommes tous appelés le 19 janvier ! Tout cela fait que les retraités seront motivés pour grossir les manifestations. C'est aussi l'occasion pour les militants retraités de discuter avec les salariés actifs sur leur expérience des conflits passés. Oh, pas pour jouer les anciens combattants. Mais pour expliquer comment nous avons pu ou essayé dans certains mouvements de faire en sorte que la grève reste l'affaire des grévistes. Il paraît que le gouvernement aurait peur que cette grève soit l'occasion de voir réapparaître les gilets jaunes. De toutes façons, ces gens de pouvoir ne connaissent qu'une chose : le rapport de force. Et si les salariés restent les organisateurs de leur grève, cela leur fiche la trouille. Que l'on appelle cela « collectif », ou « coordination » à une autre époque, tout ce qui va dans le contrôle du mouvement par les grévistes va dans bon sens. Tant qu'on y est, décidons des revendications en assemblées générales, élisons les délégations qui iront en négociation en assemblée générale, élisons des comités de grève qui dirigeront le mouvement dans le sens décidé en assemblée générale. Cela peut paraître une expérience d'une autre époque, à l'ère des réseaux sociaux. C'est peut être au contraire la seule possible pour l'avenir.

Bulletin rédigé par le Secrétariat des Retraités :

Gérard LE MAUFF, Alain SCHLICK, Claude DENIS, Christine DEVARENNE, Eric FALEMPIN, Patrick FAUCOUNEAU, François GRASA, Claude JEHAN, Jean-Louis PONNAVOY,



### Communiqué intersyndical

## Retraites : première journée de mobilisation le 19 janvier

La Première Ministre a annoncé ce 10 janvier 2023 le report de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans avec une accélération de l'augmentation de la durée de cotisation.

Cette réforme va frapper de plein fouet l'ensemble des travailleurs et travailleuses, et plus particulièrement celles et ceux qui ont commencé à travailler tôt, les plus précaires, dont l'espérance de vie est inférieure au reste de la population, et celles et ceux dont la pénibilité des métiers n'est pas reconnue. Elle va aggraver la précarité de celles et ceux n'étant déjà plus en emploi avant leur retraite, et renforcer les inégalités femmes-hommes.

Le système de retraites par répartition n'est pas en danger, rien ne justifie une réforme aussi brutale. Attachées à un meilleur partage des richesses, les organisations syndicales n'ont eu de cesse pendant la concertation avec le Gouvernement de proposer d'autres solutions de financement, à commencer par l'amélioration de l'emploi des seniors. Jamais le gouvernement, arc-bouté sur son projet, ne les a étudiées sérieusement.

Suite à l'annonce de la réforme gouvernementale, toutes les organisations syndicales se sont immédiatement réunies pour construire une réponse commune de mobilisation interprofessionnelle. Celle-ci prendra la forme d'une première journée de grèves et de manifestations le 19 janvier 2023.

Parce qu'elles représentent l'ensemble des travailleurs et des travailleuses, demandeurs et demandeuses d'emploi, et retraité.es, c'est cette date syndicale qui donne le départ d'une puissante mobilisation sur les retraites dans la durée.

Elles décident d'ores et déjà de se réunir le 19 janvier au soir avec les organisations de jeunesse pour prolonger le mouvement de mobilisation et convenir d'autres initiatives.

Les organisations syndicales appellent les salarié.es à se mobiliser fortement dès cette première journée dans l'ensemble du territoire et à participer aux différentes initiatives organisées en intersyndicale.

Paris le 10 janvier 2023



## Les retraité·es s'opposent à la réforme des retraites

# Le 19 janvier : Agissons massivement

Madame Elisabeth Borne a présenté sa réforme des retraites : recul de l'âge de départ à 64 ans et accélération de la durée des cotisations à 43 ans. Comme toutes les réformes engagées par les gouvernements successifs, celle-ci vise à réduire la part des richesses consacrées aux retraites et donc à dégrader notre système solidaire des retraites mis à mal depuis plus de 30 ans. Parce que la part que le gouvernement veut accorder aux retraites est contrainte, c'est l'ensemble de la population retraitée, d'aujourd'hui comme de demain, qui est concerné.

### Les retraité·es ne sont pas des privilégié·es.

Les réformes successives se sont accompagnées de mesures qui portent atteinte au pouvoir d'achat des pensions des retraité·es. Les mécanismes de gel, de sous-indexation, de fiscalité fléchée ont des effets cumulatifs dévastateurs. Les retraité·es ont ainsi perdu l'équivalent de 2,5 mois de pension depuis 2014 du fait de la sous-indexation par rapport aux prix.

Le niveau de vie moyen des retraité·es correspond aujourd'hui à celui de l'ensemble de la population. Rien de plus normal après toute une vie de travail. Et si la pension moyenne affiche 1 400 € nets, près de 6 millions de retraité·es, très majoritairement des femmes, se retrouvent sous le seuil de pauvreté (1100 €). L'accroissement sensible du recours des retraité·es à l'aide alimentaire est observé et consigné par les organismes humanitaires.

### D'autres solutions sont possibles pour améliorer et préserver notre système de retraite :

- augmentation des salaires donc plus de cotisations
- égalité salariale Femmes/Hommes
- fin des exonérations des cotisations patronales qui représentent une perte pour la Sécurité Sociale de près de 60 milliards.

### Un combat intergénérationnel qui nous rassemble.

Nos organisations appellent les retraité·es à prendre toute leur place dans les mobilisations pour refuser une dégradation majeure des conditions d'accès et de vie à la retraite : ce qui suppose un niveau de vie correct, un accès aux soins et des services publics notamment de proximité. Avec les actifs, nous réaffirmerons que la retraite est un moment de la vie qu'il faut tout au contraire préserver, enrichir et aborder en bonne santé. En réduire la durée et les moyens de sa jouissance est un non-sens social, un déni d'humanité.

**Les 9 organisations de retraité·es appellent à participer à toutes les manifestations, initiatives et actions qui seront décidées par l'intersyndicale dès le 19 janvier.**

### Cette réforme accélérerait et aggraverait le déclin de notre système de retraites.

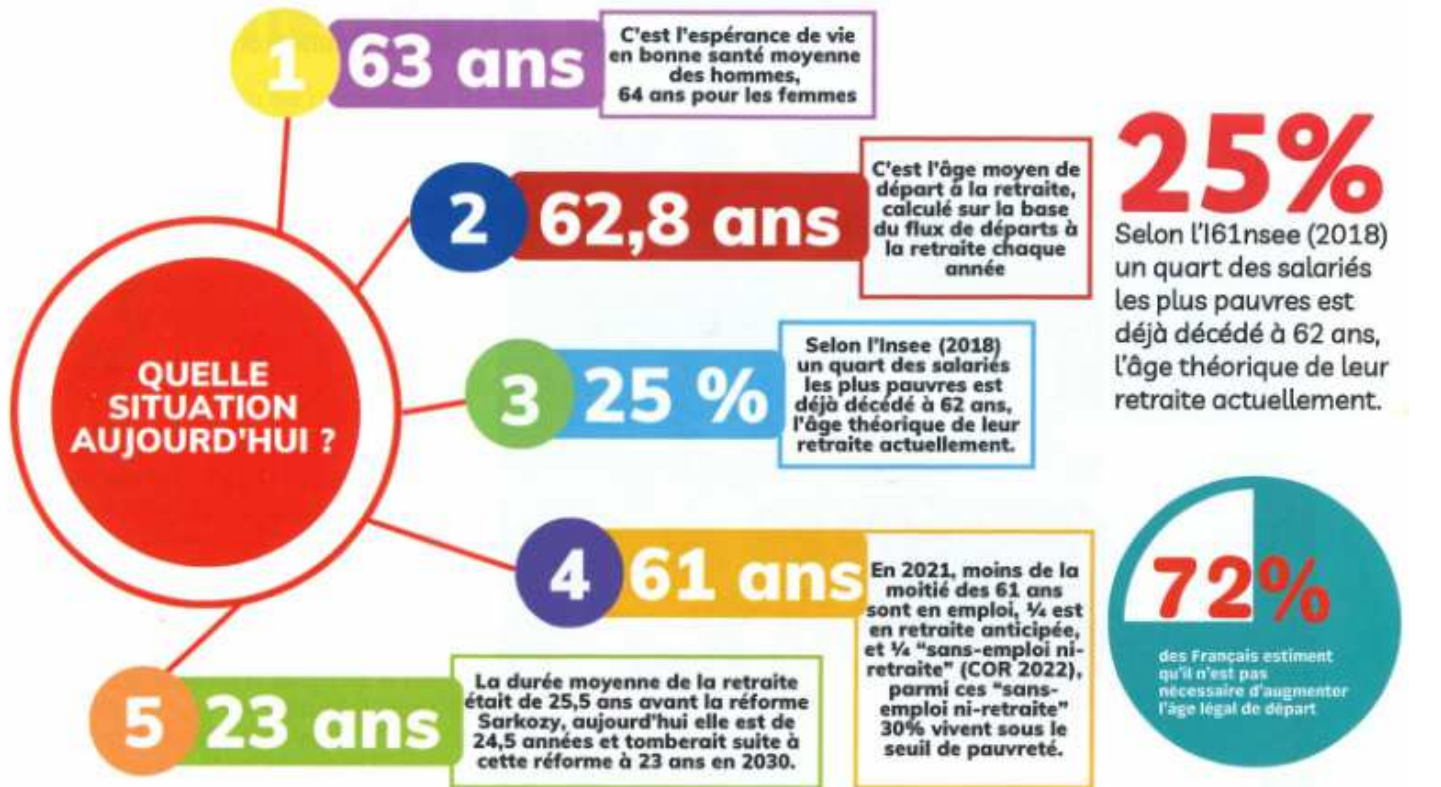
Les réformes passées ont engagé le processus de déclin et de déclassement de l'ensemble de la population retraitée ; le Conseil d'Orientation des Retraites (COR) note qu'à l'horizon 2070, le niveau de vie moyen des retraité·es aura chuté de 30% par rapport à celui du reste de la population, ce qui nous ramènerait à la situation des années 1970 ! La réforme proposée ne ferait qu'accélérer et amplifier cette évolution en cours et si durement vécue !

Loin de l'ambition affichée de sauver le système, les objectifs du gouvernement ne visent qu'à l'appauvrissement généralisé des retraité·es de ce pays, actuel·les comme futur·es !

**Les retraites, elles sont à nous,  
nos aînés se sont battus  
pour les gagner,  
on va se battre pour les garder  
Tous ensemble, public, privé,  
chômeurs, jeunes et retraité·es  
pour faire reculer Macron  
et sa réforme.**

# RÉFORME DES RETRAITES, C'EST NON !

## La vérité par les chiffres



En septembre 2022, selon le COR (Conseil d'Orientation des retraites), il n'y a pas de « dynamique non contrôlée des dépenses de retraite ».

En 2021, le même COR parlait de « trajectoire maîtrisée » jusqu'en 2070.

**Notre système est aujourd'hui excédentaire.**



**Si la réforme des retraites est pour le gouvernement la mère des réformes, pour FO, les retraites seront la mère des batailles !**

# Les Retraites CHEMINOTS FO



*La mère de nos batailles*

*Force ouvrière, des femmes et des hommes libres dans une organisation indépendante*



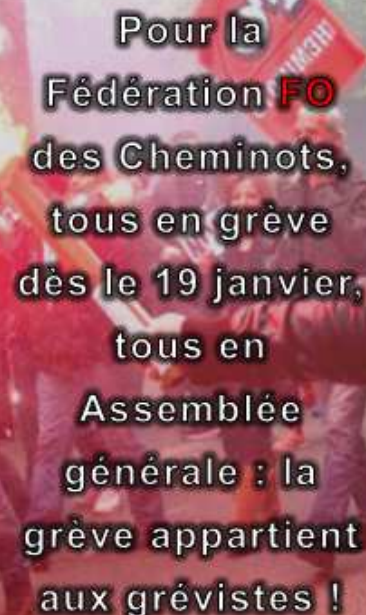
# Retraites Tous concernés !

La Fédération FO des Cheminots, réunie en Bureau Fédéral ce 12 janvier 2023, appelle tous les cheminots à s'inscrire dans la grève massivement dès le 19 janvier.

La Fédération FO des Cheminots réaffirme que la grève appartient aux grévistes et pour ce faire elle appelle à tenir partout des Assemblées Générales de grève, qui doivent décider des suites, des modalités et des revendications. La Fédération FO des Cheminots rappelle que seule une grève de masse jusqu'à satisfaction permettra de gagner sur nos revendications.

La Fédération FO des Cheminots se félicite de l'unité des organisations syndicales au niveau interprofessionnel et appelle à l'unité partout sur les revendications.

Il n'y a aucun problème de financement des retraites, juste une volonté gouvernementale de satisfaire les marchés financiers aux fins d'accélérer la privatisation de la protection sociale comme des services publics. La Fédération FO des Cheminots n'acceptera pas que les salariés payent les exonérations de cotisations sociales, qui sont leur salaire différé, octroyées sans contreparties aux entreprises.



Pour la  
Fédération FO  
des Cheminots,  
tous en grève  
dès le 19 janvier,  
tous en  
Assemblée  
générale : la  
grève appartient  
aux grévistes !

Pour la Fédération FO des Cheminots, tous en grève dès le 19 janvier, tous en Assemblée générale : la grève appartient aux grévistes.

Dès le 19 janvier, tous en grève :

- Pour le maintien et l'amélioration du régime spécial des cheminots
- Pour l'extension du régime spécial et du Statut à l'ensemble des Cheminots.
- Jusqu'au retrait du projet gouvernemental de contre-réforme des retraites.

***Tous en grève dès le 19, tous aux Assemblées Générales,  
décrivons ensemble de notre grève.***

## Les nôtres

### Jean Claude Floch

Jean Claude Floch nous a quitté le 8 janvier 2023. Il avait 73 ans. Ses obsèques ont eu lieu mercredi 11 janvier à St Padoux La rivière (24)



Jean Claude milita au syndicat du Landy à partir de 1975 (Matériel Paris nord) dont il fut le trésorier. Les cheminots du Landy l'élirent Délégué du personnel.

Il fut détaché à la Fédération en 1990 pour s'occuper de la comptabilité au côté de Georges Douls, le trésorier fédéral de l'époque. Il assura cette tâche jusqu'à sa retraite.

De 2002 à 2021 Jean Claude fut régulièrement élu à la Commission de contrôle lors des Congrès fédéraux successifs. « *Il ne s'était pas représenté au dernier congrès de Saint Jean de Maurienne du fait de son état de santé ; jusqu'au dernier moment il pensait venir saluer les copains mais il avait dû abandonner l'idée car trop fatigué...* » (André Mons)

« *Minutieux, efficace et discret, Jean Claude a participé à la préparation de tous nos Congrès* » (Eric Falempin).

Le Secrétariat des retraités a présenté ses sincères condoléances à Madame Floch.

## Agenda

**Jeudi 19 janvier : mobilisation interprofessionnelle contre le projet de loi sur les retraites**

L'AG des retraités de Dijon prévue ce jour est reportée.

Mardi 24 janvier : audience fédérale sur les FC (Daniel Ferté, Christophe Prat, Gérard Le Mauff)

Mardi 31 janvier : Conseil national extraordinaire (délégation de la Section retraités : Eric Falempin, François Grasa, Jean Louis Ponnvoy, Gérard Le Mauff et pour la commission de contrôle, Christine Devarenne et Claude Jehan)

Jeudi 9 février : AG section d'Helemmes

Vendredi 10 février : AG actifs/retraités de Nantes

Jeudi 9 et vendredi 10 mars ; Bureau Fédéral

Mercredi 15 mars : AG retraités de Toulouse

**Mardi 4 et mercredi 5 avril : sortie nationale à Bordeaux (inscrivez vous)**

## **Signez la pétition intersyndicale contre le projet de loi sur les retraites**

*Chères et chers camarades,*

*Le gouvernement a annoncé le report de l'âge de la retraite à 64 ans avec un allongement accéléré de la durée de cotisation.*

*Cette mesure est injustifiée. Il n'y a aucune urgence financière.*

*Ce projet gouvernemental n'a rien d'une nécessité économique, c'est le choix de l'injustice et de la régression sociale.*

*Renforcer notre système de retraites nécessite en revanche des mesures de progrès et de partage des richesses. D'autres solutions sont possibles !*

*Je soutiens la mobilisation intersyndicale et je m'oppose à cette réforme en signant la pétition en cliquant sur le lien suivant :*

*<https://www.change.org/p/retraites-non-%C3%A0-cette-r%C3%A9forme-injuste-et-brutale-reformesdesretraites>*

*Nous vous remercions de diffuser cette pétition le plus largement possible.*

*Vos données ne feront l'objet d'aucune collecte, ni d'aucun traitement de notre part.*

*Amitiés syndicales.*

*Frédéric SOUILLOT*

*Secrétaire Général de FO*